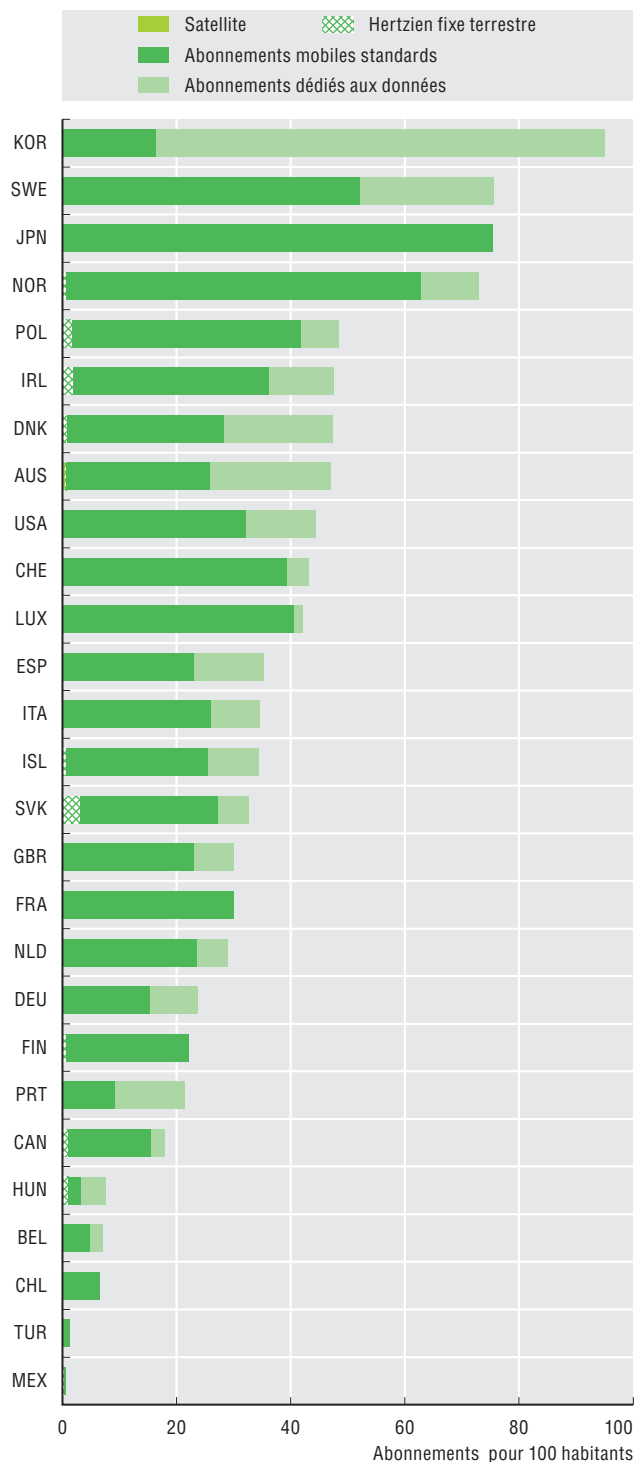


6. Haut débit fixe et hertzien

Abonnements au haut-débit hertzien, par technologie, juin 2010



Source : OCDE, Portail de l'OCDE sur le haut débit, juin 2011.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932490478>

En juin 2010, on dénombrait 292 millions d'abonnements au haut débit fixe dans la zone OCDE. Depuis le lancement initial des services câblés et DSL au milieu des années 90, le haut débit n'a cessé de progresser. Le taux de croissance composé annuel des abonnements a atteint 39,7 % de 2000 à 2009. Ces deux dernières années, la croissance la plus forte a concerné le Mexique (46 %), puis la Grèce (33 %), la République slovaque (23 %) et la Turquie (21 %).

L'engouement croissant pour les ordiphones (*smartphones*) et les tablettes tactiles stimule la progression des services de haut débit mobile. En juin 2010, on dénombrait plus de 450 millions d'abonnements au haut débit mobile dans les pays de l'OCDE. Avec 91,8 abonnements pour 100 habitants, la Corée se classe en tête du palmarès, suivie de la Suède (76 %), du Japon (75 %) et de la Norvège (73 %). La moyenne de la zone OCDE s'établit à 37 %.

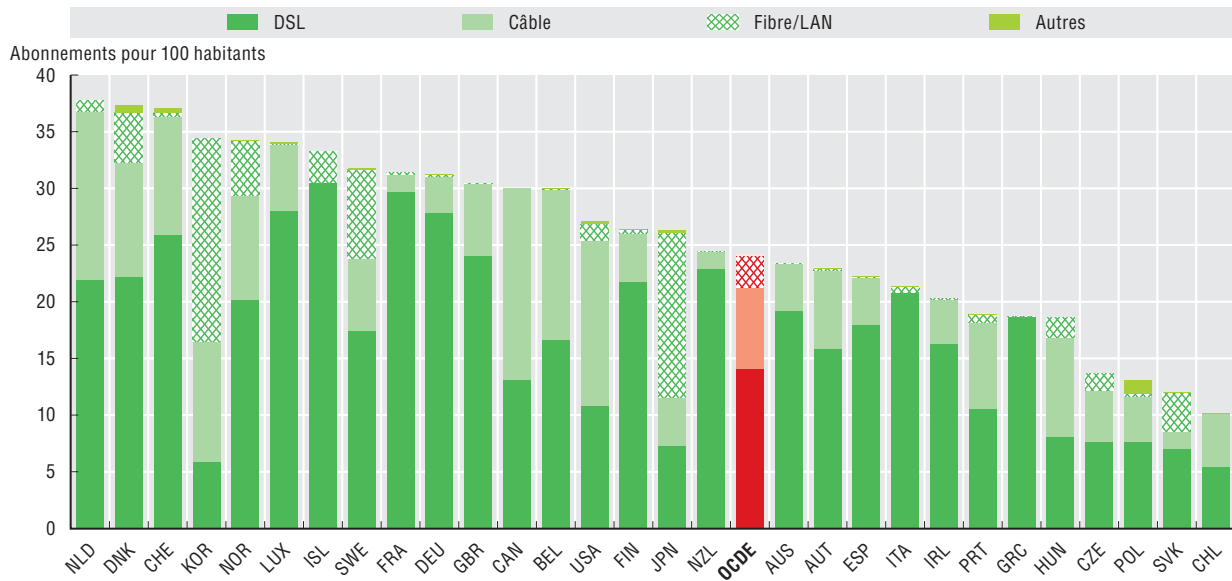
Dans les pays de l'OCDE, la pénétration moyenne du haut débit fixe était de 23,1 abonnements pour 100 habitants en 2009, contre 19,7 en 2007. Le Danemark menait le classement avec 37,4 %, suivi par les Pays-Bas (37,1 %) et la Suisse (35,8 %). Moins onéreux et plus rapides, les accès Internet haut débit ont supplanté les connexions par modem. Aux États-Unis, la part de ces dernières dans le marché global de l'Internet domestique a reculé de 11 % à 5 % entre 2007 et 2009, et les foyers encore concernés se trouvent assez probablement dans une zone rurale et disposent de revenus modestes.

En juin 2010, le DSL avec 58 % restait en tête dans la zone OCDE des abonnements au haut débit (sauf pour le haut débit hertzien), suivi du câble (29 %), de la fibre (12 %) et des autres moyens de raccordement (1 %). La Grèce, l'Italie et la Turquie se distinguaient par une très forte présence du DSL (plus de 95 % de part de marché), tandis que le câble prédominait au Canada (56 %) et aux États-Unis (54 %). Les pays les plus en pointe pour la fibre sont le Japon (58 % des abonnements au haut débit fixe empruntent cette technologie), la Corée (55 %), la République slovaque (29 %) et la Suède (26 %).

Définition

L'indicateur concernant le haut débit se décompose en deux catégories : fixe (filaire) et hertzien (sans fil), qui sont présentées séparément. Le haut débit fixe recouvre les technologies suivantes : DSL, câble, FTTH et autres connexions haut débit fixes. Le haut débit hertzien comprend les liaisons satellitaires, hertziennes fixes terrestres et hertziennes mobiles terrestres. Cette dernière catégorie se ventile en deux sous-catégories d'abonnement : abonnement mobile standard (avec usage actif) et abonnement dédié aux données. Ne sont prises en compte que les liaisons annonçant une vitesse de transmission des données égale ou supérieure à 256 kbit/s.

Abonnements au haut débit fixe dans la zone OCDE, pour 100 habitants, par technologie, juin 2010



Source : OCDE, Portail de l'OCDE sur le haut débit, juin 2011.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932490497>

Mesurabilité

Les connexions hertziennes satellitaires ou fixes terrestres ont jusqu'ici été fournies dans le cadre d'abonnements mensuels dédiés aux données qui correspondent à la méthodologie du haut débit fixe actuellement utilisée dans la zone OCDE. Ces deux technologies sont désormais intégrées à la définition du haut débit hertzien aux côtés du hertzien mobile terrestre. C'est ce dernier segment qui pose des difficultés particulières sous l'angle statistique, car de nombreux téléphones portables sont « haut débit » alors que leur usager n'utilise jamais les services de données par Internet.

Les abonnements mobiles standards sont comptabilisés comme des abonnements haut débit « actifs » à deux conditions :

1. L'abonnement doit permettre d'accéder à Internet en HTTP. Les abonnements ne proposant qu'un espace protégé (*walled garden*) ou que des services de messagerie ne sont pas pris en compte, de même que ceux dans lesquels l'opérateur mobile terrestre ne donne accès qu'à un nombre restreint de sites, de contenus ou d'applications tels que des jeux, des sonneries d'appel, de la musique ou des images qui sont personnalisés pour son réseau et ses périphériques.
2. Un usage dit « actif » de l'abonnement mobile standard suppose une connexion dédiée aux données à des contenus ou des services en mode IP (*Internet Protocol*) au cours des trois derniers mois.



Extrait de :
**OECD Science, Technology and Industry
Scoreboard 2011**

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Haut débit fixe et hertzien », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2011*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2011-39-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.